



Fouquières Votre Mag!

Le Magazine d'informations de la commune de Fouquières-les-Béthune

Fouquières-les-Béthune...

un village animé et 100% convivialité



Les rendez-vous lecture du mercredi et du dimanche



30 avril-8 mai : dernières ventes au Carmel



17 juin : inauguration du city stade



17 juin : la fête de la musique à l'église



Tous les samedis, le marché, résidence Tournesol



22 mai, les petits passeurs de la mémoire Fouquéroise de l'école Yves Duteil en voyage à Lorette et Vimy



Commemoration du 8 mai



27 et 27 mai : fête des voisins



Juin : Festival Les petits bonheurs, 2^{ème} édition



10 juin : Concours de pêche



1^{er} juillet : fête des écoles



2 juillet : barbecue organisé par les Amis de Fouquières

Edito

Madame, Mademoiselle, Monsieur
Chères Fouquiéroises, chers Fouquièrois,



Le mois d'avril, est dans la vie municipale le mois des budgets. Des finances saines donnent à la commune la possibilité d'évoluer avec son temps, de s'adapter aux nouveaux enjeux et d'investir pour l'avenir. Se projeter dans l'avenir, imaginer des investissements utiles et réfléchis sont au cœur du travail de l'équipe municipale.

Nous ne manquons pas de projets cependant il nous a semblé primordial que la population soit actrice de l'évolution du village. C'est avec cet objectif que nous avons réuni les habitants volontaires à la Salle Emerton le 5 avril. Accompagnés par la dynamique équipe de l'AULA (Agence d'Urbanisme de l'Artois), vous avez pu imaginer le Fouquières de demain, vous avez pu faire part de vos attentes, de vos idées, de vos souhaits.

Grâce à cette concertation, nous serons en mesure de prévoir les investissements essentiels à l'évolution du village, de trouver le maximum de subventions.

Nous avons déjà évoqué la nécessité d'investir dans le changement de l'éclairage public afin de ne pas augmenter nos factures, la pose des nouveaux luminaires sera effective dans le deuxième semestre de 2023. La totalité de la commune sera équipée en leds, les luminaires des quartiers résidentiels seront équipés de détecteurs de passage.

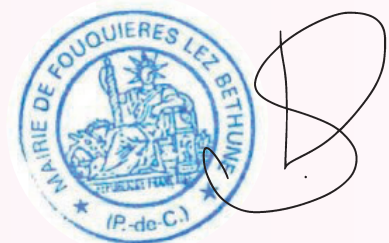
Dans la même optique, nous avons eu les résultats des diagnostics énergétiques effectués sur les bâtiments communaux. La salle Emerton s'est révélée le bâtiment le plus énergivore. Il faudra donc en envisager la rénovation, autant sur le plan de l'isolation que sur celui de la production d'énergie. Ce sera certainement un chantier long et onéreux mais nécessaire.

Le mois d'avril est également l'époque qui voit le retour des animations extérieures. Après le nettoyage de la nature mené par Chemins Croisés, le parcours du cœur pour se (re)mettre en forme, la chasse aux œufs (une nouveauté bien sympathique pour petits et grands), nous allons inaugurer sportivement le terrain multisports le 17 juin.

Nous n'oublierons pas de commémorer le 8 mai en mettant à l'honneur nos anciens combattants et nos «petits passeurs de la mémoire». Autant d'événements qui montrent le dynamisme de notre commune et l'investissement de ses habitants jeunes ou moins jeunes.

Pour terminer, je souhaiterais saluer tous les acteurs de la vie municipale et associative qui font que notre commune est attirante et vivante, les agents municipaux qui, par leur travail, embellissent notre cadre de vie.

Au plaisir de vous rencontrer
Votre Maire, Sophie DUBY.



FOUQUIÈRES EN POSITIF...

RETOUR SUR LES VŒUX DU MAIRE 2023

La cérémonie des vœux à la population de Madame le Maire s'est déroulée le samedi 7 janvier 2023, la première dans la salle Emerton. Une salle remplie par près de 250 personnes.

Retour sur cet événement incontournable du début d'année qui avait comme thème «Fouquières en Positif».

Un programme riche et varié

Les Fouquiérois ont pu assister à une soirée riche avec des moments musicaux animés par les élèves du lycée Saint Dominique de Béthune, la valorisation des élèves de l'école Yves Duteil qui ont participé à 2 projets «les p'tits artistes du patrimoine Fouquiérois» et «les petits passeurs de la mémoire Fouquiéroise».

Vœux 2023 à Fouquières-lez-Béthune : des annonces et un parrainage ministériel

Voici les principales annonces de Sophie DUBY, Maire de la commune lors de son discours :

Le City Stade situé près de l'école et du square Bétourné portera le nom de Bernard Carpentier. L'inauguration aura lieu aux beaux jours 2023.

La commune s'inscrit dans le projet de territoire de la communauté d'agglomération Béthune Bruay Artois Lys Romane afin de répondre au mieux aux enjeux économiques, écologiques, sociétaux.

Pour faire face aux augmentations importantes de l'énergie, l'équipe municipale a entamé une étude énergétique de tous les bâtiments communaux grâce au conseil en énergie partagé proposée gratuitement par les conseillers de la CABBALR. Cette étude de nos dépenses en énergie et en eau va nous permettre d'entreprendre une réflexion plus approfondie sur la consommation de nos bâtiments les plus énergivores. A plus long terme, des solutions pérennes, responsables et durables pourront être proposées.

Des économies à venir sur l'éclairage public. En 2023, quelque 130 points lumineux passeront aux leds et, dans les quartiers résidentiels, les luminaires seront équipés de détecteur de présence. Cette première rénovation permettra une économie de plus de 50 % sur le budget éclairage public de notre commune.

L'arrivée d'un médecin généraliste courant janvier. Madame le Maire a programmé des travaux en cours dans l'ancienne Maison du Livre. Un cabinet médical entièrement rénové, accessible aux personnes à mobilité réduite, est situé au centre du village.

Grâce au service proposé par la Communauté d'Agglomération en partenariat avec l'Agence d'Urbanisme de l'Artois, une équipe spécialisée en aménagement urbain est au travail dans la commune afin d'imaginer l'évolution de notre commune dans les quelques années à venir. Cette réflexion importante engagée par l'équipe municipale permettra d'appréhender sereinement les changements : climatiques, économiques, sociétaux.

Des projets municipaux en pleine évolution :

- Le dispositif «Voisins Vigilants» animé par Monsieur Jaques Foulon et Monsieur Patrick Fournier, retraité de la Police Nationale pourrait évoluer doucement vers une réserve communale de secours qui montrerait toute son efficacité en cas de difficultés sur notre territoire
- Les petits passeurs de la mémoire Fouquiéroise vont continuer à se développer. Un voyage au Mémorial Canadien de Vimy et à la nécropole nationale Notre dame de Lorette pour les élèves de l'école Yves Duteil sera organisé.
- Le troisième mois du patrimoine Fouquiérois est pratiquement bouclé, l'apéro-concert sera renouvelé, un concert est programmé dans l'église le 12 novembre 2023.
- L'après-midi lecture sera proposée de manière régulière le mercredi après-midi et le dimanche matin avec Charlotte Rogez et Marie-Pierre Verhille.
- Le parcours du Cœur sera renouvelé.



Je vous souhaite une année
où les pleins de jolis moments,
que vos rêves se réalisent,
que la santé vous accompagne,
que des bonheurs simples
s'offrent à vous tous les jours.
Sophie Duby.

D'autres actions ponctuelles programmées en 2023 :

- Une journée de sensibilisation au handicap en mars
- Des animations sur le numérique prévues courant janvier avec les conseillers numériques de la CABBALR
- Une nouvelle soirée sécurité routière prévue au printemps
- Poursuite de la rénovation de la salle Guy Emerton avec l'achat de 150 nouvelles chaises, de tables et de petit matériel qu'il sera possible de louer.

Un taux d'imposition communal maintenu grâce à une gestion saine et réfléchiée des finances et à la demande systématique de subventions auprès des organismes partenaires : la région des Hauts-de-France, le Département du Pas-de-Calais, la communauté d'agglomération Béthune Bruay Artois Lys Romane.

Un parrainage ministériel pour le projet Les petits passeurs de la Mémoire Fouquièreoise : dans une lettre adressée pour les vœux à Madame le Maire, Madame Patricia MIRALLES, Membre du Gouvernement, Secrétaire d'Etat en charge des anciens combattants et de la Mémoire auprès du Ministre des Armées a adressé ses plus vives félicitations pour le nouveau projet des Petits passeurs de la mémoire Fouquièreoise développé en partenariat avec l'école Yves DUTEIL. La Secrétaire d'Etat a confirmé qu'elle souhaitait parrainer officiellement ce projet éducatif et mémoriel.

Retrouvez les photos sur www.fouquieres-lez-bethune.fr
Un grand merci à Grégory Misiek pour les photos

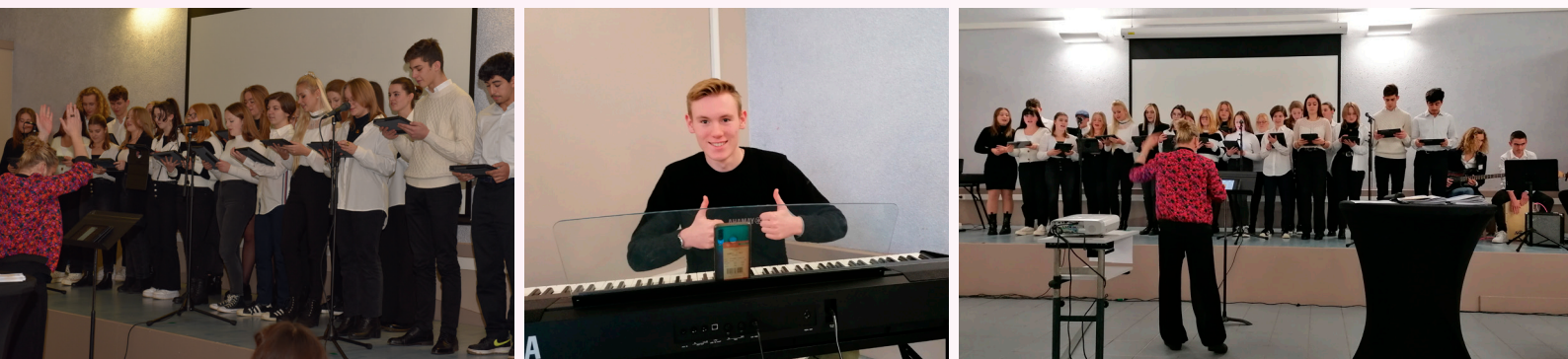


Vœux 2023 à Fouquières-lez-Béthune : des lycéens béthunois au top

Ils étaient les invités de cette cérémonie des vœux à la population de Madame Sophie DUBY, Maire.

Les lycéens de l'option musique du lycée Saint-Dominique de Béthune emmenés par leur professeur, Céline Clément Nowak ont interprétés trois chansons : Happy de Farrell Williams, Je veux de Zaz et le célèbre chant Gospel Oh Happy Day.

Un grand BRAVO aux élèves pour la qualité de la prestation.



Le clin d'œil de Fouquières votre mag ! au personnel communal

La cérémonie des vœux a totalement été renouvelée mais ils étaient bien au rendez-vous.

Un grand merci aux agents de la commune qui ont assuré la logistique et la technique de ce premier rendez-vous de l'année.



LES FOUQUIÉROIS DU TRIMESTRE

Eliane DEPLANQUE.... Un engagement au long cours !

Installée à Fouquières depuis 1968, Eliane DEPLANQUE s'est toujours beaucoup investie dans la commune.

Celle qui était «conjoint collaborateur» de son mari Lionel, boucher charcutier traiteur puis restaurateur, a participé à toutes les tâches afférentes au commerce. Elle côtoyait le public et a toujours aimé avoir des gens autour d'elle.

Elue conseillère municipale en 1977 durant 2 mandats, à l'époque où Guy EMERTON était Maire, elle est ensuite devenue 4^e adjointe jusqu'en 2014. Depuis 1977, elle est membre du Centre Communal d'Action Sociale.

Nommée vice-présidente de l'association Les Amis de Fouquières dans les années 2000, elle en est présidente depuis 2013.

Eliane conserve de nombreux souvenirs des animations proposées aux habitants : des activités avec les enfants (tous les mercredis), des ateliers bricolage, des tournois de pétanque ou de tennis de table, un carnaval en 2013, des spectacles de Noël pour les enfants, des voyages, une course humoristique de lits cages sur roulettes lors d'une ducasse, un défilé de 2 cv en 2004, 2 à 3 repas par an...

Eliane considère que les jeunes sont l'avenir de la commune. Ils doivent prendre la relève. A 79 ans, elle envisage donc de céder sa place de présidente de l'association à Emilie Barlet. Mais elle restera trésorière adjointe et pourra ainsi transmettre quelques conseils.

Toujours souriante et agréable, Eliane a toujours été et restera une âme importante de notre village.

Propos recueillis par Christian DUTOUQUET



PASSAGE DE TÉMOIN AUX AMIS DE FOUQUIÈRES



L'association Les Amis de Fouquières organisait sa traditionnelle galette des rois le samedi 28 janvier dernier salle Emerton.

Un moment convivial de début d'année marqué par un passage de témoin à la présidence de l'association. Eliane Deplanque laisse sa place à la présidence à Emilie Barlet.

Un grand merci à Eliane pour son investissement au sein de cette association et plus généralement au sein du village. Nul doute que l'on continuera à croiser Eliane lors des repas organisés par cette dynamique association.



RETOUR SUR ACTU

Vous les avez manqués... voici quelques événements programmés ces derniers mois dans la commune.

Les colis de Noël, un incontournable des fêtes de fin d'année

Ils sont attendus par nos aînés quelques jours avant Noël. Les colis ont été distribués par les élus de la commune qui se souviennent du froid glacial et des routes glissantes. Malgré ces conditions météorologiques compliquées, la tournée des colis de Noël s'est déroulée dans la bonne humeur le samedi 17 décembre 2022.

Un colis bien garni qui ouvre l'appétit : cidre régional, foie gras, carbonnade flamande, terrine campagnarde, confiture et gaufre régionale.

Le saviez-vous ?

198 colis ont été distribués en 2022 dont 98 personnes pour des personnes seules et 100 pour les couples.

Le montant alloué à l'opération colis de Noël 2002 est de 4460€. Une somme payée par le Centre Communal d'Action sociale (CCAS).



Le Noël des agents communaux en guise de remerciement pour le travail effectué

Cette rubrique Retour sur actu est l'occasion d'adresser un clin d'œil aux agents communaux qui font vivre les valeurs du service public dans la commune. Des agents invités par Madame le Maire, les élus et les membres du CCAS à une petite réception conviviale pour fêter Noël.



La lecture de Noël, une nouveauté très appréciée



C'était une première dans la commune le mercredi 14 décembre 2022. Charlotte Rogez et Marie-Pierre Verhille, deux Fouquiéroises passionnées par les livres ont imaginé une lecture de Noël pour les enfants. Un moment poétique qui a permis de se projeter dans la magie de Noël.



Un projet novateur : la maison «dite passive».

Depuis 4 années, les époux Leroy avaient mûri le projet de construire une maison nécessitant peu de besoins énergétiques. Ils souhaitaient ainsi faire leur part d'efforts pour l'environnement et la planète.

Un terrain, rue Fanien

En 2022, ils ont acquis un terrain de 1200 m² rue Fanien et leur projet a pu commencer grâce à un constructeur spécialisé de Loos en Gohelle.

Une fois le sous-sol construit, les murs en ossature bois composée d'une grosse épaisseur de laine de bois, d'herbe séchée et d'un isolant supplémentaire ultra-performants sont arrivés pré-montés par convoi exceptionnel. En une journée, ces murs ont été assemblés à l'aide d'une grue.

Des menuiseries venues d'Autriche

Éléments essentiels du projet, les menuiseries ont ensuite été acheminées depuis l'Autriche : 12 fenêtres en triple vitrage équipées chacune de 3 joints pour une étanchéité parfaite, dont une baie vitrée de 5m de longueur sur 3,60m de hauteur implantée côté soleil, le tout posé en une matinée. 50 cm de ouate de cellulose ont par ailleurs été injectés sous le plafond.

Des tests ont été réalisés pour détecter les éventuelles fuites, afin d'obtenir un cube parfaitement étanche. Un bureau d'études thermiques a apporté au couple les recommandations nécessaires pour réguler au mieux la température.

Le solaire...un apport essentiel

La maison ne possède pas de chauffage primaire. Seuls 2 sèche-serviettes procurent si besoin un apport de chaleur complémentaire.

C'est le soleil qui chauffe l'ensemble des pièces, grâce à l'aide d'un système de ventilation double flux et un échangeur thermique de faible consommation. La température peut ainsi rapidement augmenter de quelques degrés quand le soleil apparaît.

A contrario, pour éviter la surchauffe (comme pendant l'été dernier), le contrôle de l'apport solaire s'effectue grâce à des volets brise-soleil orientables laissant passer la lumière. Du fait de la bonne isolation, la température reste modérée.

Certes le projet représentait un coût important : un budget de 2500€ le m² (soit au total 350 000€), au lieu de 1800€ en moyenne pour une maison classique.



Un pari pour l'avenir

Mais il s'agissait pour le couple d'un sacré pari sur l'avenir, surtout compte tenu de l'augmentation actuelle et future des tarifs de l'énergie.

Une maison passive consomme 6 fois moins d'énergie qu'une construction traditionnelle. La sensation y est de plus agréable : la température reste homogène et l'air intérieur de qualité.

Depuis un an, la famille a déjà pu vérifier que, même sans soleil et par temps froid, la température était maintenue aux alentours de 19° à l'intérieur.

Monsieur Leroy ne compte pas limiter ses efforts pour l'environnement. Il a d'ailleurs aussi procédé à l'installation d'un système de récupération des eaux de pluie.

Propos recueillis par Christian DUTOUQUET

SOLIDARITÉ

La commune a relayé l'appel lancé par la communauté d'agglomération de Béthune Bruay Artois Lys Romane afin de venir en aide aux sinistrés suite au tremblement de terre en Turquie et Syrie.

Merci aux Fouquiérois qui ont participé à cette collecte en février dernier en ramenant en mairie couvertures, chauffage....



PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS), vous connaissez ?

Jack Foulon, conseiller municipal délégué à la sécurité nous en dit plus.

Fouquières, Votre Mag ! (FVM) : Pourquoi présenter aujourd'hui un plan communal de Sauvegarde ?

Jacques Foulon (JF) : Une des priorités de notre engagement était «s'engager avec Vous pour la Sécurité». Dans ce domaine, nous avons repris un dossier initié il y a quelques années afin de le finaliser, il s'agit du Plan Communal de Sauvegarde.

FVM : De quoi s'agit-il ? Qu'est-ce que le Plan Communal de Sauvegarde ?

JF : Le Plan Communal de Sauvegarde détermine en fonction des risques connus, les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes. Pour faire face aux catastrophes et aux risques majeurs tempête, crue, fortes chutes de neige, pluie torrentielle, canicule, accident grave de la circulation routière... la commune doit disposer d'une organisation de gestion de crise et de mobilisation des moyens présents sur la commune.

FVM : Comment est formalisée cette organisation ?

JF : Le plan communal de sauvegarde est le socle minimum nécessaire à sa mise en œuvre. Les mesures prévues dans ce plan ont pour objet ; l'alerte et l'information, la protection et le soutien des populations présentes sur le territoire communal lors d'un événement. Le PCS complète et appuie les actions des services de secours, de sécurité et de santé publics de l'Etat et du Département.

FVM : Ce socle minimum peut-il être optimisé ?

JF : Oui tout à fait. En détenant un document de sensibilisation qui informe les habitants de la commune des risques majeurs, naturels ou technologiques existants. Il s'agit du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM). Il n'en demeure pas moins que ces actions d'information de la population sont intimement liées à la démarche PCS. Les deux approches sont complémentaires, elles permettent de donner tout son sens à l'information délivrée au citoyen et plus particulièrement aux consignes qui conditionnent la réaction de la population en cas d'événement.

D'autre part, chaque citoyen est acteur de la sécurité civile. C'est pourquoi, nous allons créer une Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC).

FVM : Qu'entendez-vous par Réserve Communale de Sécurité Civile ?

JF : La RCSC est créée dans chaque commune qui le souhaite par délibération du conseil municipal. C'est un complément aux moyens humains de la commune.

Une réserve communale est constituée, sur la base du bénévolat, par toutes «personnes ayant les capacités et compétences correspondant aux missions qui leur sont dévolues». Il n'existe donc pas de critère spécifique lié à l'âge, l'aptitude physique, etc. Ces citoyens sont prêts à prendre part à des actions de soutien et d'assistance à la population et qui, pour être identifiés, signent un «contrat d'engagement» avec le maire. Il s'agit d'une mobilisation civique qui s'appuie sur la solidarité locale, organisant les bonnes volontés.

FVM : Quelle est l'utilité de la Réserve Communale de Sécurité Civile ?

JF : La RCSC agit pour l'assistance aux populations dans le cadre de la sauvegarde en complément des actions des services de secours et de celles des associations agréées de sécurité civile.

Lors d'événement de grande ampleur, il faut des relais de terrain capable de jouer les sentinelles et traduire les informations utiles à la gestion de crise.

Mais aussi, l'élan de solidarité spontané qui s'organise pour venir directement en aide aux personnes sinistrées : aider au retour à la «normale» (nettoyage des biens sinistrés par la boue, actions de dégagement suite à un violent orage...), accueillir ou soutenir les personnes sinistrées (préparation de repas ou de collations, préparation et mise en œuvre de lieux d'hébergement, réconfort, ...), gérer les dons de matériels destinés aux sinistrés...

Il est rappelé que dans le cadre de l'opération de sécurité civile, il n'y a qu'un seul et unique décideur, le Directeur des Opérations de Secours (DOS), maire ou préfet, et qu'aucune décision importante ne doit être prise sans sa validation.

FVM : Comment ou quand allez-vous concrétiser ce plan ?

JF : Après plusieurs réunions pour la conduite de ce projet, nous arrivons sur la dernière ligne droite, l'élaboration finale du document qui sera entériné par la sous-préfecture et un arrêté municipal.

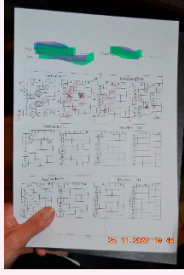
En ce qui concerne la Réserve Communale de Sécurité Civile, nous allons lancer un appel auprès des Fouquiéroises et Fouquiérois afin de constituer une équipe responsable au cours de l'année.

INONDATIONS DU 31 MAI 2016 DANS LA COMMUNE



PRÉVENTION ROUTIÈRE

Dans le cadre de la Sécurité pour tous, la commune a organisé le 25 novembre dernier une soirée intitulée : «Sur d'être incollable sur le code de la route»



En présence de Monsieur le Brigadier-Chef P. Fournier et Monsieur Clément, professionnel de la Prévention Routière, pas moins d'une vingtaine de Fouquiéroises et Fouquiérois se sont retrouvés dans la bonne humeur pour «repasser le code de la route».

Ce fût une soirée très appréciée, où les échanges et les questions ont fusés.

On vous rassure... aucun retrait de permis de conduire n'a été effectué, mais la soirée a permis une prise de conscience sur l'évolution des règles de circulation routière (panneau – signalisation – règlement urbain...).

Plusieurs demandes ont été formulées... il y aura donc d'autre moment de partage de connaissance.

Prochainement une séance sur «Comment remplir correctement un constat à l'amiable en cas d'accident» sera organisée.

Bonne route à tous.



TARIFS DES SERVICES MUNICIPAUX

Ils ont été adoptés par les élus en conseil municipal le 5 décembre 2022.
Voici les nouveaux tarifs communaux qui s'appliquent depuis le 1^{er} janvier 2023.



GARDERIE

Fouquières-lez-Béthune : matin/0,75 € la demi-heure

Extérieur : matin/1 € la demi-heure

Fouquières-lez-Béthune : après midi/1,25 € la première demi-heure et 0,75 € les suivantes

Extérieur : après-midi : 1,60 € la première demi-heure et 1 € les suivantes

CANTINE

Fouquières-lez-Béthune : maternelle (3,50 €) et primaire (4 €)

Extérieur : maternelle (4,20 €) et primaire (4,70 €)

CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

Fouquières-lez-Béthune : 17 € par jour
(- 1 € pour les bénéficiaires de la CAF)

Extérieures scolarisés à Fouquières-lez-Béthune : 26 € par jour

Extérieurs : 40 € par jour

Adolescents 14-17 ans :

Fouquières-lez-Béthune : 17 € par jour
(- 1 € pour les bénéficiaires de la CAF)

Extérieurs : 40 € par jour

COLONIES HIVER : le séjour

Fouquières-lez-Béthune : 450 €
(440 € pour le second enfant, 435 € pour le second enfant et suivants)

Fouquières-lez-Béthune scolarisé : 500 €

Extérieurs : 820 €

COLONIES ETE : le séjour

Fouquières-lez-Béthune : 480 €
(470 € pour le second enfant, 465 € pour le second enfant et suivants)

Fouquières-lez-Béthune scolarisé : 590 €

Extérieurs : 850 €

MERCREDI

Fouquières-lez-Béthune : 17 € la journée,
15 € la demi-journée avec repas,
10 € la demi-journée

Extérieurs : 30 € la journée,
22 € la demi-journée
17 € la demi-journée

SALLE EMERTON

Eté Habitants, 1 WE : 400 €

Extérieurs 1 WE : 650 €

Hiver Habitants, 1 WE : 500 €

Extérieurs 1 WE : 750 €

Caution : 500 €

Location des tables rondes : 10 € la table
Mange debout et nappe : 7 €



C'est l'une des nouveautés de l'année culturelle 2023. Des ateliers pour sensibiliser les plus jeunes aux plaisirs de la lecture sont animés par deux fouquiéroises motivées et passionnées : Charlotte Rogez et Marie Pierre Verhille. Et les deux fouquiéroises envisagent de créer une association.

NOUVEAUTE 2023

LES RENDEZ-VOUS LECTURE POUR VOS ENFANTS...

... pour découvrir des auteurs, écouter la
musique des textes et des mots...

**Par Charlotte Rogez et
Marie-Pierre Verhille**

Les dates 2023 :

Mercredi 11 janvier
16h15-17h30

Dimanche 5 février
10h-11h

Mercredi 1er mars
16h15-17h30

Mercredi 12 avril
16h15-17h30

Dimanche 14 mai
10h-11h

Dimanche 11 juin
10h-11h

Un lieu :

école Yves Duteil

Salle de motricité

GRATUIT

COMMUNE DE
FOUQUIERES-LEZ-BETHUNE

Inscription obligatoire en mairie au
03 21 68 24 71 ou à
contact@fouquieres-lez-bethune.fr



«P'tits bouts d'histoires» pour découvrir des auteurs... écouter la musique des textes et des mots ...

Au fil des mois et des histoires, les pages des «rendez-vous lecture» se composent et s'entremêlent. Après la lecture de César, le coq du village lors du mois du patrimoine et la thématique de Noël en décembre de l'année dernière, c'est celle du froid, de l'accueil et du partage qui a été explorée en janvier.

Février rimait avec amour. Pour cette première saison 2022-2023, les lectures proposées suivent le calendrier des fêtes et temps forts de l'année.



Ce moment culturel du mercredi après-midi ou du dimanche matin accueille une vingtaine de lecteurs. Des accessoires, peluches, bruitages et musiques viennent parfois accompagner nos voix de lectrices et nous sommes ravies de retrouver les enfants chaque mois !

Par ces moments partagés, il s'agit non seulement de sensibiliser et d'attirer les enfants à la lecture. Mais l'objectif est aussi de travailler sur l'objet livre, ce support à découvrir, à manier et à toucher.

L'aventure livresque est à présent lancée et notre prochaine étape est de créer une association dont on vous «livre» l'appellation en avant-première : «P'tits bouts d'histoires».

A bientôt, peut-être lors d'une nouvelle lecture contée ?

Marie-Pierre Verhille et Charlotte Rogez





Animation du mercredi : les ateliers créatifs

A Fouquières-lez-Béthune, nos habitants ont du talent. Si Charlotte Rogez et Marie-Pierre Verhille animent des rendez-vous lecture pour les enfants, Martine Patte encadre, elle, des ateliers créatifs le mercredi après-midi pour les plus jeunes. Elle nous en dit plus sur son activité.

Depuis la rentrée de septembre 2022 ont lieu tous les mercredis (hors vacances scolaires) des ateliers créatifs encadrés par les agents communaux.

Les enfants se retrouvent le temps d'un après-midi (de 14h à 16h) autour de diverses activités créatives comme la confection d'horloge, de calendrier, de pâtisserie et bien d'autres !

Ceux-ci sont accessibles gratuitement aux enfants Fouquiérois sur inscription (par période scolaire)

Les inscriptions pour la dernière période de l'année scolaire auront lieu début avril. Des tracts vous seront distribués. Surveillez vos boîtes aux lettres



FESTIVITÉS COMMUNALES

Le 17 juin, jour de fête à Fouquières-lez-Béthune

A noter dans vos agendas. Le samedi 17 juin sera un jour de fête dans la commune. Une journée idéale pour préparer l'été. Sport et musique... On vous en dit plus dans ce numéro de Fouquières Votre Mag !

L'inauguration du terrain multisports Bernard Carpentier



Le plateau d'évolution sportive a pris le nom de Bernard Carpentier

Après un long processus, le conseil municipal de Fouquières-lez-Béthune a décidé de baptiser le nouveau terrain multisports de la commune en l'honneur de Bernard Carpentier, un sportif fouquiérois qui a marqué l'histoire locale.

Le terrain, situé à l'arrière de l'école, a été financé par une subvention de 500 000 € de la commune et 100 000 € de la région. Il est composé d'un terrain de basket-ball, d'un terrain de tennis et d'un terrain de football.

L'inauguration aura lieu le samedi 17 juin à 10 heures. Elle sera suivie d'une animation sportive et d'un concert.

Ouvert durant l'été dernier, le nouveau terrain multisport sera inauguré officiellement le samedi 17 juin.

Le programme vous sera diffusé via un flyer. Il y aura des animations sportives, une cérémonie officielle et quelques surprises...réservez votre matinée et préparez vos baskets.

Rappelez-vous... un premier plateau déjà inauguré (source : Marie Claude Carpentier)



Une chorale rock senior pour la fête de la musique

Elle se produira à l'église Saint Vaast à 16h.

Old Pots est la chorale rock senior du Conservatoire Communautaire de Béthune Bruay. Tous les mardis, sous la direction de Patrice Deceuninck, Fouquiérois bien connu, ils se réunissent au conservatoire pour répéter un répertoire puisé dans les classiques du rock et de la pop. Bonne humeur et esprit rock garanti.

Vivement le 17 juin pour un rendez-vous à ne pas manquer. C'est gratuit.



2023...une avalanche de nouveautés dans le calendrier 2023

Il a été distribué à la fin janvier 2023. Le second numéro de Cap Animations comprend quelques nouveautés pour cette année 2023.



LES INCONTOURNABLES

Certaines animations commencent à s'installer dans le calendrier des projets communaux et deviennent incontournables.

Ainsi, dans le domaine culturel...vous retrouverez en 2023 la fête de la musique le 17 juin, la troisième édition du Mois du Patrimoine Fouquièreois en septembre, Eglise en musique le dimanche 12 novembre.

Le lien social n'est pas oublié. La fête des voisins sera renouvelée les 26 et 27 mai. Nos aînés auront le plaisir de se retrouver pour le traditionnel repas le dimanche 1^{er} octobre et recevront à la fin de l'année un colis bien mérité.

Le sport sera aussi à la fête avec la seconde édition du parcours du cœur le 2 avril.



LES NOUVEAUTÉS

Au niveau culturel, on notera en 2023 des rendez-vous lecture réguliers pour les enfants les mercredis et dimanches.

Au niveau environnemental, l'association chemins croisés organisera le samedi 16 septembre le world clean up Day, opération nationale de nettoyage de la planète.

La sensibilisation aux handicaps, organisée par la Communauté d'agglomération de Béthune Bruay Artois Lys Romane constituera du 23 au 25 mars un premier rendez-vous dans la commune.

Pour la première année, une chasse à l'œuf sera organisée à Pâques.

On en profite aussi pour remercier les associations du village qui apportent une forte contribution aux animations prévues dans la commune en 2023.



L'apéro concert de septembre 2023...on vous en dit plus

Le traditionnel apéro concert de la ducasse se déroulera le vendredi 8 septembre à la salle Emerton. Un apéro placé sous le signe de la chanson française.

On vous en dit plus sur ce rendez-vous musical à ne pas manquer avec un groupe Delphine et Philippe qui fera revivre les grands moments de la chanson française.

Philippe a assuré de nombreuses premières parties : Alain Chamfort, Gérard Lenorman, François Feldman, Philippe Lavil, Julie Piétri, Laam, Claude Barzotti, Émile et images, début de soirée...



Le Mois du Patrimoine Fouquièreois programmé du 2 septembre au 12 novembre 2023

Le comité de pilotage du Mois du patrimoine Fouquièreois s'est réuni le mercredi 8 mars en mairie. L'objectif était de dresser le bilan de l'édition 2022 et travailler sur le programme 2023.

Merci aux membres du comité de pilotage présents : Sophie Duby, Arnaud Willay, Agathe Wersinger, Christine Liénard, Jacques Foulon, Christian Dutouquet, Stéphane Ducamp, Yves Ressequier, Denis Lamorille, Hervé Barlet, Philippe Dupont, Geoffrey Graveleine, Charlotte Rogez, Michel Preudhomme, Gérard Melhay et Charles Augustin Videlaïne.



La troisième édition est placée sous le signe des relations entre la France et l'Angleterre.

Elle débutera par un concert de musique classique au château ferme, rue du Rivet intitulé So British et se terminera par la deuxième édition d'église en musique le dimanche 12 novembre à l'église Saint Vaast par un concert de piano.

Le Mois du Patrimoine pour les enfants sera renouvelé.

On vous réserve quelques surprises parmi lesquelles une visite insolite et décalée pour tout savoir sur l'histoire du village.

Le programme complet sera distribué à la population après le 15 août 2023 et mis en ligne sur le site internet de la commune www.fouquieres-lez-bethune.fr



LE COUP DE CŒUR DE FOUQUIÈRES VOTRE MAG !

Rappelez-vous...en décembre dernier, des sapins étaient installés dans les quartiers par l'équipe municipale. Les habitants étaient invités à les décorer.

Notre coup de cœur va aux enfants qui ont décoré les sapins au Hameau et devant le campagnard.

Un grand bravo à Lilia et Milan Graveleine pour la décoration au top du sapin devant le Campagnard et à Lily, Inès et Arthur pour le sapin au Hameau.



ÉDUCATION/PATRIMOINE : LES PETITS PASSEURS DE LA MÉMOIRE FOUQUIÈROISE

Un parrainage ministériel pour les petits passeurs de la mémoire Fouquiéroise

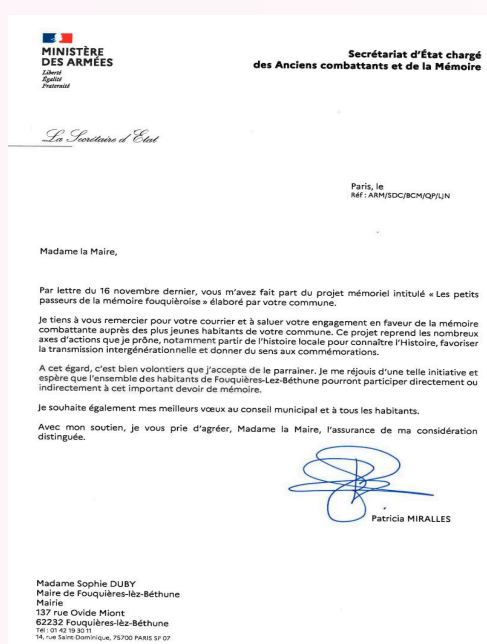
Il a été lancé le 11 novembre 2022.

Le projet les petits passeurs de la mémoire Fouquiéroise permet de donner du sens aux commémorations du 8 mai et du 11 novembre.

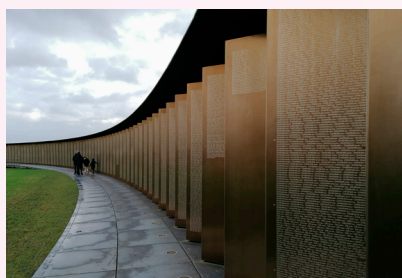
Il est développé en partenariat avec l'école Yves Duteil, l'association locale des anciens combattants, les délégués départementaux de l'éducation nationale et l'association des parents d'élèves (AEF).

Un projet qui bénéficie désormais d'un parrainage ministériel, celui de Madame Patricia Miralles, secrétaire d'Etat chargée des anciens combattants auprès du Ministre des armées.

Une lettre est arrivée en mairie la veille des vœux du Maire...on souhaitait la partager avec les habitants.



Un voyage pour les enfants sur des lieux de mémoire prévu le lundi 22 mai 2023



Dans le cadre du projet les petits passeurs de la mémoire Fouquiéroise, les élèves de l'école Yves Duteil (CM1 et CM2) participeront à un voyage sur des lieux de mémoire du Département : la nécropole nationale Notre Dame de Lorette, le mémorial national du Canada à Vimy.

Des élèves qui auront aussi la chance de bénéficier d'une visite guidée du Musée 14 18 situé à Souchez et de la Nécropole Notre Dame de Lorette.

A Vimy, ils seront accueillis par des étudiants canadiens chargés de transmettre la mémoire des soldats canadiens disparus.

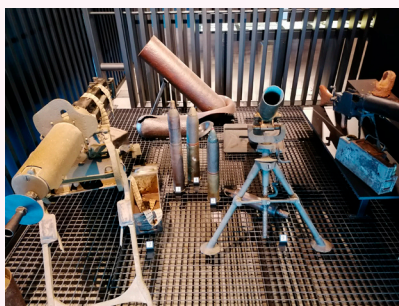
Le projet de voyage est financé par la commune, l'école Yves Duteil, l'Association des écoles de Fouquières et les délégués départementaux de l'éducation nationale.

L'association locale des Anciens combattants finance elle, les bleuets remis aux élèves qui participent aux cérémonies au monument aux morts.



Le saviez-vous ?

La prise de la crête de Vimy, située à 30 minutes de Fouquières-lez-Béthune, représentait pour les Canadiens un fait d'armes exemplaire durant la première guerre mondiale. Vimy est devenu un mémorial dédié aux soldats canadiens tombés en France sans sépulture connue.





L'AEF (Association des écoles de Fouquières) s'engage dans le projet

Nous avons rencontré Mélanie Dubuisson, Présidente de l'AEF qui nous explique l'engagement de son association dans le projet les petits passeurs de la Mémoire Fouquéroise.

Fouquières, Votre Mag ! (FVM) :
Présentez-nous votre association

Mélanie Dubuisson (MD) :
Nous sommes l'association des parents d'élèves du groupe scolaire Yves Duteil. AEF signifie Association des Ecoles de Fouquières.

A chaque rentrée scolaire, lors de la réunion de rentrée des maîtresses, nous nous faisons connaître pour que tous parents puissent rejoindre cette équipe de bénévoles investis.

Notre objectif principal est de favoriser l'épanouissement des enfants en participant au financement d'activités sportives, ludiques et culturelles mises en place en concertation avec l'équipe pédagogique de l'école ou lors d'actions que l'AEF réalisent.

FVM : Quelles sont vos activités habituelles durant l'année ?

MD : Les membres de l'association se réunissent plusieurs fois durant l'année et échangent sur les manifestations et actions à mettre en place. Ainsi nous discutons de l'organisation mais surtout comment chaque parent bénévole peut être une aide précieuse, car chacun a un rôle à jouer.

Nous nous concertons également pour la récupération de lots divers auprès des commerçants. Cela nous permet de proposer de jolis lots lors de notre tombola estivale. Aussi, l'argent récolté par l'AEF lors des manifestations, abonde la coopérative scolaire de l'école.

Cette année de nouveaux parents nous ont rejoints ainsi nous avons pu mettre en place de nouvelles actions.

Il y a eu une vente de noix, de cartes de Sainte Catherine et Saint Nicolas, une vente de chocolats, de jacinthes.

Nous avons organisé une soirée spectacle de Noël avant les vacances scolaires. Les maîtresses avaient préparé avec leurs élèves de jolies prestations de chants et de danses qui ont réjoui les parents et les familles venus les applaudir.

Pendant cette soirée le père Noël nous avait fait l'honneur de nous rendre visite. Un atelier photo, des ventes de bougies, ainsi que de la restauration avaient été proposés.

Sachez que l'AEF, conjointement avec les maîtresses, prépare un goûter costumé pour les élèves et nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer que la fête des écoles de fin d'année aura lieu le samedi 1er juillet 2023.

FVM : Pourquoi vous associer au projet les petits passeurs de la mémoire Fouquéroise ?

MD : Cette année nous avons appris le projet les petits passeurs de mémoire Fouquéroise. C'est à l'unanimité que l'AEF a voulu prendre part à cette action. Quel honneur de faire partie de ce partenariat qui met en valeur l'importance du devoir de mémoire !

L'épanouissement des enfants/élèves passe par l'apprentissage, la découverte de nouvelles choses mais aussi de ce qu'a été notre histoire. Notre région en a un souvenir fort et plusieurs sites géographiques nous le rappellent. C'est pourquoi, il nous a semblé important de participer à ce beau projet proposé par la mairie.

Association AEF - Boîte aux lettres de la Mairie
Rue Ovide Miont - 62232 FOUQUIÈRES-LEZ-BÉTHUNE
assoaf62232@gmail.com

Le soutien financier des Délégués Départementaux de l'Education Nationale (DDEN)

Madame Delahaye (à gauche sur la photo) lors de la dernière AG des DDEN. →
Les DDEN s'associent à la commune et à l'école Yves Duteil afin de financer le déplacement à la nécropole Notre Dame de Lorette et au mémorial canadien de Vimy. Question à Joëlle Delahaye, Présidente des DDEN.

1/ Quelles sont les missions des Délégués Départementaux de l'éducation nationale ?

Les DDEN veillent aux bonnes conditions de vie des enfants, à l'école et autour de l'école

Nous sommes désignés par le directeur académique de l'éducation nationale

Nous assistons aux conseils de classe, veillons à la sécurité des bâtiments scolaires par une visite avec le directeur d'école.

Nous avons aussi un rôle d'incitateur (pour créer et développer des œuvres complémentaires de l'école) de coordinateur (avec les élus, représentants des parents d'élèves, associations gravitant autour de l'école) et de médiation pour résoudre d'éventuelles situations problématiques avec l'école, la commune, les parents d'élèves....

2/ Pourquoi soutenir financièrement le projet les petits passeurs de la mémoire Fouquéroise ?

Votre projet rentre tout à fait dans le cadre de nos attributions. Il est important que les enfants connaissent le passé pour qu'il ne soit pas oublié mais transmis aux générations futures. Ceci ne peut se faire que par la compréhension des différentes cérémonies, la découverte de l'histoire de la commune et de l'histoire en général.

Nous avons trouvé ce projet très moderne, bien développé, très ambitieux également. Le fait d'avoir impliqué plusieurs partenaires devrait inciter les enfants à être partie prenante dans ce projet, d'autant plus qu'ils sont mis à l'honneur lors des vœux.

Nous pensons que si les enfants s'intéressent à leur commune, s'ils participent aux cérémonies, ils seront curieux de connaître d'autres facettes de l'histoire et nous l'espérons d'être curieux envers tout ce qu'ils découvriront.



LE CONCOURS DE DESSIN LES P'TITS ARTISTES DU PATRIMOINE FOUQUIÉROIS RENOUVELÉ

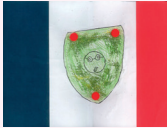


Il avait été lancé l'an dernier dans le cadre de la première édition du Mois du Patrimoine Fouquiérois pour les enfants. Le concours de dessin est renouvelé en 2023 avec un nouveau thème en lien avec les Jeux Olympiques.

Un concours ouvert à partir du 26 juin jusqu'au 8 septembre 2023. En avant-première, le règlement de l'édition 2023 adopté par le conseil municipal du 1^{er} mars. **Alors, à vos crayons, prêt... partez.**

REGLEMENT

Article 1 : A l'occasion du Mois du Patrimoine Fouquiérois 2023, la commune de Fouquières-lez-Béthune propose un concours de dessins «Les p'tits artistes du patrimoine Fouquiérois» ouvert du 26 juin 2023 au 8 septembre 2023, date limite de dépôt des dessins.



Article 2 : Pour cette seconde édition, la commune souhaite que les dessins se rapprochent de l'actualité à venir en 2024 à savoir l'accueil par la France des Jeux Olympiques et paralympiques.

Le thème du concours est «Fouquières-lez-Béthune, un patrimoine en mode olympique».

L'idée est de représenter le village, une partie de la commune ou un bâtiment de préférence historique (église, château, carmel...) en valorisant les futurs Jeux olympiques.

- Pour la catégorie 5-9 ans, les dessins devront obligatoirement être conçus en utilisant les 5 couleurs des anneaux du drapeau olympique : bleu, noir, rouge, jaune, vert

- Pour la catégorie 10-14 ans, les dessins devront obligatoirement intégrer les 5 anneaux olympiques (soit collés

entre eux comme dans l'illustration ci-dessous, soit répartis de manière indépendante au sein du dessin).

Article 3 : les dessins seront réalisés sur de feuilles de format A4 (21cm x 29.7cm).

Article 4 : Les techniques utilisées sont libres : peinture, collage, feutres, crayons, ordinateur, pastels,

Article 5 : Le dessin devra être accompagné d'une fiche d'inscription dûment remplie.

Article 6 : Afin de préserver l'anonymat, aucune mention du nom de l'auteur ou d'un pseudonyme ne devra être portée sur le dessin. Tout signe distinctif entraînera l'élimination du candidat. Seule la fiche d'inscription accompagnera le dessin.

Article 7 : Un seul dessin sera accepté par personne.

Article 8 : Les dessins pourront être restitués sur demande.

Article 9 : Un jury désignera les lauréats.

Les membres du jury ainsi que leur famille ne sont pas autorisés à concourir.

Article 10 : au-delà du concours, tous les dessins seront valorisés sur le site internet de la commune (www.fouquieres-lez-bethune.fr) et mis en ligne le samedi 16 septembre 2023 dans le cadre des Journées européennes du patrimoine.

Article 11 : Les lauréats seront prévenus par téléphone ou mail.

Article 12 : Chaque lauréat se verra offrir un lot à l'occasion d'une remise des prix spécifique qui sera organisée par la municipalité.

Article 13 : Les candidats acceptent, sans aucune réserve, que leur dessin fasse l'objet d'une publication partielle ou totale, papier et internet, sans pour autant se prévaloir d'un droit d'auteur. Ils acceptent également toute utilisation à but non lucratif.

Article 14 : La participation au concours de dessin implique l'acceptation du présent règlement.

Article 15 : Les dessins seront à déposer en mairie de Fouquières-lez-Béthune ou dans la boîte aux lettres de la mairie.



UN APPEL À PROJETS POUR ANIMER LE VILLAGE RENOUVELÉ EN 2023 - ASSOCIATIONS... À VOS PROJETS !



C'était une nouveauté de l'année 2022 souhaitée par la commune afin de soutenir le tissu associatif. Elle concerne les associations du village et les groupes musicaux. L'appel à projet «A Fouquières, mon village animé» est renouvelé en 2023. Il a été adopté par le conseil municipal du 1^{er} mars.

1 - L'appel à projet «A Fouquières, mon village animé», c'est quoi ?

C'est un appel pour les associations de la commune et les groupes musicaux (dont un des membres habite la commune) qui auraient un projet d'action en lien avec différentes manifestations programmées à Fouquières :

- La fête des voisins
- La fête de la musique
- La fête au village
- Le Mois du patrimoine Fouquiérois
- Les Journées du patrimoine
- Les petits passeurs de la Mémoire Fouquiéroise

Ce projet, soutenu par la commune par le biais d'une subvention exceptionnelle (dans la limite des crédits disponibles), vise à promouvoir une action afin d'animer le village.

2 - A qui s'adresse cet appel ?

Les associations (sont exclues les associations à but lucratif, politique, religieux ou philosophique ainsi que les communes) et les groupes musicaux dont un membre habite la commune :

- Le porteur du projet doit être une association (loi 1901) déclarée en préfecture ou inscrite au tribunal d'instance
 - le siège social de l'association doit être sur le territoire de la commune de Fouquières-lez-Béthune
 - l'association doit être à jour de ses obligations (AG annuelle...)
 - l'association doit respecter les principes républicains (laïcité, pas d'associations politiques...)



3 - Quels projets sont éligibles ?

Les projets éligibles :

- Se dérouler sur le territoire de la commune de Fouquières-lez-Béthune
- La manifestation doit être gratuite, accessible au public
- Le projet doit avoir pour objet unique d'animer le village et de créer du lien entre les habitants
- Le projet devra apparaître sur les supports de communication de la commune
- Le projet doit mentionner dans sa communication la participation de la commune



4 - Comment participer ?

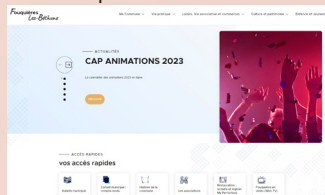
Les associations ou groupes intéressés sont invités à transmettre leur projet avec les pièces suivantes :

- 1) Une lettre de demande de subvention signée par le représentant légal et adressée à Madame le Maire de Fouquières-lez-Béthune
- 2) Description du projet
- 3) Le budget prévisionnel équilibré du projet

Les candidatures sont à transmettre en mairie de Fouquières-lez-Béthune, à l'attention de Madame le Maire. Les dossiers déposés au cours de l'année seront étudiés par un jury.

Attention, ne pas tarder à déposer vos projets car les conseils municipaux qui valident au final les subventions sont programmés tous les trois mois.

Depuis l'élection de la nouvelle municipalité, différents outils informatiques sont à la disposition des habitants. On fait le point dans ce numéro de Fouquières, Votre Mag ! Sans oublier le nouveau site internet de l'école Yves Duteil.



Le nouveau site Internet de la commune

Lancé en janvier 2022, il vous permet de tout savoir sur l'actualité de la commune : agenda, photothèque, procès-verbaux des conseils municipaux...

Rendez-vous sur www.fouquieres-lez-bethune.fr



Ma mairie en Poche

Un outil simple, à télécharger sur votre téléphone portable, pour être connecté en temps réel aux principales actualités de la commune. Des petites actus sont envoyées régulièrement.

La page Facebook du Patrimoine Fouquérois

Chaque mois de septembre, cette page facebook est alimentée afin de ne rien manquer du programme du Mois du patrimoine Fouquérois. Rendez-vous sur @patrimoinefouquierois

Une communication papier également

En complément de ces outils numériques, pas accessibles par tous les habitants, une communication papier est maintenue : cap animations, le magazine Fouquières Votre Mag !

Des flyers sont aussi distribués pour annoncer des événements particuliers.



L'école Yves Duteil sur la Toile

L'école Yves Duteil dispose d'un nouveau site Internet.

N'hésitez pas à vous rendre à l'adresse suivante pour tout savoir sur les activités de l'école du village : <https://ecole-yves-duteil-fouquieres-lez-bethune.enthdf.fr/>

Bravo à l'équipe enseignante pour la réalisation de cet outil de communication pour valoriser au mieux l'école et informer les parents.

CULTURE



Le festival Les petits bonheurs revient dans la commune

Rappelez-vous...il y a un an, la commune accueillait pour la première fois le festival street art les petits bonheurs proposé par la Communauté d'agglomération de Béthune Bruay Artois Lys Romane. Un festival qui posera à nouveau ses valises dans la commune en juin prochain.

Zoom sur l'artiste sélectionné qui sera accueilli à Fouquières-lez-Béthune avec les jeunes de l'IME de Beuvry.

Jeune artiste autodidacte, originaire de Nancy Matt_tieu est attiré par le dessin et le graffiti depuis son plus jeune âge. Adolescent il arpente déjà les terrains vagues et les friches industrielles où naissent ses premières œuvres. C'est à Paris qu'il a développé son travail dans la rue, se familiarisant avec la capitale, avec laquelle il « craie » une relation intime au fur et à mesure de ses déambulations artistiques.

Ses personnages, souvent des autruches, drôles, sympathiques, parfois romantiques, et très poétiques, sont dessinés à la craie « Je dessine donc je craie » est sa jolie devise.

L'autruche est le personnage favori du jeune artiste. « Les autruches peuvent être facilement mises en scène comme des humains, et prendre ainsi des positions loufoques du quotidien. J'aime aussi les faire jouer avec la rue, pour qu'elles s'adaptent à l'endroit où elles s'installent » confie l'artiste.

D'autres oiseaux se posent dans les rues au gré des humeurs de Matt-tieu. Craie-atures, éphémères, qui apportent de l'humour et de la légèreté avant tout. « J'essaye d'apporter une touche de gaieté aux passants qui me croisent. Jouer parfois avec l'actualité et proposer plusieurs lectures à mon dessin me plaît également. » L'important est d'être touché au coin d'une rue par les formes étonnantes d'un animal qui nous surprend, en général de grands



volatiles, comme les échassiers, les marabouts, mais aussi des squelettes d'animaux, alarmes nécessaires pour une prise de conscience écologiste.

CONSEIL MUNICIPAL

Régulièrement, dans ce magazine municipal, nous reviendrons sur les séances du conseil municipal et les décisions prises par les élus.

Retour (non exhaustif) sur le premier conseil municipal de l'année qui s'est déroulé le mercredi 1^{er} mars 2023. Vous y étiez peut-être ?



Au-delà des délibérations très techniques, 6 délibérations culturelles étaient présentées aux élus. Une délibération concerne l'éclairage public.

Une subvention obtenue pour le Mois du Patrimoine Fouquérois

Pour la deuxième année, la communauté d'agglomération de Béthune Bruay Artois Lys Romane va subventionner à la hauteur de 500 euros la communication du Mois du patrimoine Fouquérois (affiches, flyers)... rendez-vous fin août pour découvrir ces documents.

Deux expositions en 2023

Les élus ont aussi adopté le principe d'accueillir deux expositions prêtées par les Archives départementales du Pas-de-Calais.

L'exposition «Combats de femmes 14-18» sera visible en mairie du 27 octobre au 13 novembre 2023 dans le cadre des commémorations liées à la fin de la première guerre mondiale.

L'exposition «Une petite Angleterre ? Les Britanniques sur la Côte d'Opale, 1818-1904» sera présente en mairie du 8 au 22 septembre dans le cadre de la Troisième édition du Mois du patrimoine Fouquérois.

Les petits bonheurs reviennent où la culture dans l'espace urbain

Une délibération concernait le festival street art les petits bonheurs qui posera ses valises dans le village en juin 2023.

Un nouveau thème pour le concours de dessin les p'tits artistes du patrimoine Fouquérois

Il est renouvelé. Le concours de dessin proposé aux jeunes de la commune dans le cadre du Mois du patrimoine Fouquérois pour les enfants sera à nouveau proposé en 2023.

Le thème : «Fouquières-lez-Béthune, un patrimoine en mode olympique».

L'idée est de représenter le village, une partie de la commune ou un bâtiment de préférence historique (église, château, carmel...) en valorisant les futurs Jeux olympiques.



- Pour la catégorie 5-9 ans, les dessins devront obligatoirement être conçus en utilisant les 5 couleurs des anneaux du drapeau olympique : bleu, noir, rouge, jaune, vert

- Pour la catégorie 10-14 ans, les dessins devront obligatoirement intégrer les 5 anneaux olympiques (soit collés entre eux comme dans l'illustration ci-dessous, soit répartis de manière indépendante au sein du dessin)

Le concours est ouvert du 26 juin 2023 au 8 septembre 2023, date limite de dépôt des dessins en mairie.

Une demande de subvention pour l'éclairage public

La stratégie de l'équipe municipale est de demander systématiquement des subventions quand le projet porté est éligible. Ainsi, les élus ont adopté une délibération pour solliciter une subvention auprès de la préfecture du Pas-de-Calais dans le cadre du Fonds vert 2023 afin de financer les travaux de rénovation de l'éclairage public.

Madame le Maire rappelait au conseil qu'une partie des travaux a été réalisée en 2018 et qu'aujourd'hui, il reste 137 points lumineux à rénover. L'objectif étant le passage en led de l'ensemble du réseau d'éclairage public.

Des dépenses d'investissement avant le vote du budget

Une délibération a aussi été adoptée afin de ne pas retarder les investissements de la commune avant le vote du budget. Une délibération qui permettra notamment d'acheter des nouvelles tables et chaises pour la salle Emerton.

L'Ukraine, pas oublié

En introduction du conseil, un texte concernant le triste anniversaire de l'invasion de l'Ukraine par la Russie a été lu. Les élus entendaient dénoncer à nouveau la barbarie contre le peuple Ukrainien. Une minute de silence a été observée en hommage aux morts de ce conflit, notamment les victimes civiles, les enfants et les 3 Français.

Le saviez-vous ? Pouvez-vous assister aux séances du conseil municipal ?

Selon l'article L.2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, les séances du conseil municipal sont publiques. Il s'agit là d'un principe général qui garantit aux citoyens le droit d'être informés des décisions de leurs représentants, mais également de connaître des débats qui y concourent. Ce libre accès est autorisé à toute personne sous réserve qu'elle adopte une attitude passive.

Néanmoins, sur la demande de trois membres ou du maire, le conseil municipal peut décider, sans débat, à la majorité absolue des membres présents ou représentés, qu'il se réunit à huis clos.

A noter : ce numéro de Fouquières, Votre Mag ! a été envoyé chez notre imprimeur à la mi-mars. C'est la raison pour laquelle le conseil municipal de vote du budget communal n'a pu être intégré.

Régulièrement dans ce magazine, des articles historiques seront publiés qui permettront de se replonger dans le riche passé de la commune. Retour en 1978 au cœur du bulletin municipal du mois de décembre 1978 où le conseil municipal prenait une position ferme pour défendre l'emploi.

Un contexte économique difficile

1978... Valéry Giscard d'Estaing est Président de la République. Dès le mois d'avril 1978, Raymond Barre est chef du Gouvernement de la République. Professeur d'économie politique, Ministre du commerce extérieur depuis janvier 1976, il reçoit pour première mission de lutter contre l'inflation.

Pour comprendre la position des élus Fouquiérois, quelques éléments de contexte sont indispensables. Raymond Barre poursuit une politique de redressement du franc et du commerce extérieur sans parvenir à empêcher la montée du chômage. Le Nord et le Pas-de-Calais n'étaient pas épargnés par cette crise.



Une prise de position des élus Fouquiérois

Ainsi, le conseil municipal dans sa séance du 20 octobre 1978 a demandé aux pouvoirs publics d'intervenir pour qu'une solution au problème de l'emploi soit trouvée.



Une lettre a même été adressée au Premier Ministre de l'époque Raymond Barre, dont nous vous dévoilons le contenu ci-dessous :

«Le conseil municipal de Fouquières-lez-Béthune, réuni en séance ce 20 octobre, sollicite votre intervention pour qu'un plan de sauvegarde de l'emploi soit étudié et mis en place avant que la situation ne soit irrémédiablement perdue dans notre région.

Le Nord Pas-de-Calais a de tout temps, su montrer son attachement à la France. Théâtre de deux guerres particulièrement destructrices, il a su et faire front, et se relever. Sa population minière a supporté les catastrophes dont la plus récente est celle d'Avion et nombreux sont ceux, qui sont morts ou qui disparaissent encore chaque jour, victime de la silicose. Malgré cela, à l'époque des Houillères, l'orphelin reprenait quand même le métier de son père.

Si les mines ont disparu, la population, elle, n'a pas changé. C'est toujours le même enthousiasme qui guide les travailleurs de notre région mais, c'est un drame pour celui qui perd son emploi, le plus souvent à cause de fautes de gestion.

Notre région offre au pays un potentiel humain important et de qualité qui a su s'adapter lors de la reconversion consécutive à la fermeture des puits de mine. Pourquoi faut-il aujourd'hui la sacrifier ?

Il ne manque pas chez nous de bras ou de têtes prêts à faire revivre la région. La main-d'œuvre existe et vous devez, Monsieur le Premier Ministre lui donner l'occasion de prouver, mais en est-il besoin ?, sa capacité à travailler, à s'adapter à des situations nouvelles.

Nous éprouvons tous ici une vive amertume et nous nous sentons tous un peu les mal aimés. Et pourtant ? Bien que l'on ait toujours présenté notre région comme le pays noir, elle a toujours été reconnue comme une des plus accueillantes de France. C'est une région accueillante et elle attend avec une angoisse de plus en plus poignante que le déclic se produise, qu'un geste soit enfin fait.

Ne condamnez pas irrémédiablement le Nord Pas-de-Calais. C'est le cri d'alarme que vous lancent le conseil municipal et la population de Fouquières-lez-Béthune, en souhaitant qu'il soit enfin entendu. »

La réponse de Jacques Coeffe, chargé de Mission auprès du Premier Ministre

« Vous avez bien voulu appeler l'attention de M. le Premier Ministre sur la situation de l'emploi dans le Pas-de-Calais et plus particulièrement dans la région de Béthune. Il m'a chargé de vous dire qu'il a pris connaissance avec attention des précisions complémentaires que vous lui apportez sur ce dossier qui est suivi avec vigilance par la DATAR ».

Arnaud WILLAY

CULTURE

Un atelier gravure pour le bonheur des plus petits... et des plus grands

La commune a bénéficié cette année d'un atelier gravure proposé par le Labanque (équipement culturel qui dépend de la communauté d'agglomération installé à Béthune dans l'ancienne Banque de France).

Un atelier qui s'est déroulé en mairie le samedi 25 mars 2023 avec une jauge limitée à 5 binômes enfants/parents.

Retour en photos sur cette après-midi inédite.



UN CABINET MÉDICAL AU CŒUR DU VILLAGE



Une équipe de la compétence «Éclairage public» du pôle Services Techniques du SIVOM de la Communauté du Béthunois est intervenue à Fouquières-lez-Béthune, dans le cadre d'un chantier de réhabilitation électrique.

Une intervention à la demande de Sophie DUBY et de son équipe afin de rénover les locaux et accueillir un cabinet médical.

Il s'agissait ici de réhabiliter l'installation électrique du bâtiment communal qui accueille aujourd'hui un cabinet médical.

En plus de la remise aux normes et du remplacement de l'armoire électrique, les agents ont, entre autres, réalisé la neutralisation des réseaux électriques pour le gros œuvre, modifié le réseau de chauffage, créé 2 points d'eau pour les sanitaires, posé un tout nouvel éclairage LED et réalisé un réseau informatique.



Ces travaux ont été réalisés par 2 agents et se sont déroulés du 15 décembre 2022 au 03 février 2023.

Merci aux équipes du SIVOM pour la rapidité d'intervention et bienvenue au docteur Marie DEDISSE.

COMMERCE LOCAL

Le ch'ti marché de la résidence tournesol se renouvelle et s'agrandit

Vous avez peut-être remarqué ? A l'initiative de la municipalité, un petit marché s'installe le samedi matin à l'entrée de la résidence Tournesol.

Zoom sur les nouveaux commerçants présents sur ce «Ch'ti marché». N'hésitez pas à leur rendre visite et à leur réserver vos achats pour bien débuter votre week-end.



Le tchi poulet

Une rôtisserie qui propose des poulets de producteurs locaux bien entendu, mais aussi du jambonneau, des saucisses de poulet et des pommes de terre. Un vrai régal.

On vous conseille de réserver votre commande avant le samedi au 06 95 48 79 12



L'Instant Fromage

Chez Max, Fromagerie ambulante qui s'installe également



Un marchand de fruits et légumes

La cagette du maraîcher. Contact au 06 71 56 60 55.
Préparation de corbeilles de fruits



Un marchand de saucisson

Moncisson, Romain Devimeux, 07 67 01 35 46



Des cadeaux pour offrir et des produits de maison

Ils habitent rue du 8 mai, résidence Tournesol, et s'investissent dans le marché. N'hésitez pas à rendre visite à Madame et Monsieur Delplanque.

*N'hésitez pas à rendre visite à ces commerçants
100% sympathiques et qui vendent des produits de qualité.
Un petit marché 100% local.*

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Madame le Maire l'a confirmé lors de la cérémonie des vœux à la population. Un audit énergétique des bâtiments communaux s'avère indispensable.

En cette période où les dépenses d'énergie pèsent de plus en plus sur le budget communal, la municipalité prend des mesures pour baisser la facture et préparer au mieux l'avenir.

Dans le cadre des économies d'énergie, la commune a donc décidé le changement des 137 points lumineux encore équipés de lampes au sodium par des platines LED dans les lotissements hameau de l'église, du petit bois, du château, résidence Mère Térèse, résidence Fontaine Saint Martin et résidence les 7 bonnet. Ces points lumineux seront équipés de détecteurs de présence, ce qui permettra de baisser l'intensité à 10 %. Ces travaux permettront de faire une économie de plus de 50 % sur la facture d'éclairage public.

L'investissement sera de 165 000€. Après obtention des subventions, il ne restera à la charge de la commune que 30 %.

La commune a aussi commandé à la communauté d'agglomération des diagnostics des sites les plus énergivores : l'école et la salle Guy Emerton. Nous sommes en attente des résultats de ces études. Ceci nous permettra d'envisager des travaux et de réduire encore la facture d'électricité à l'avenir.



Le 30 avril 2023 pour ne pas oublier le souvenir de la déportation

Dès le début des années 1950, les anciens déportés et les familles de disparus expriment le souhait de voir inscrite, dans le calendrier des commémorations nationales, une date réservée au souvenir de la déportation.

Le choix du dernier dimanche d'avril est retenu, en raison de la proximité avec l'anniversaire de la libération de la plupart des camps. La loi n°54-415 du 14 avril 1954 consacre ainsi le dernier dimanche d'avril au souvenir des victimes de la déportation et morts dans les camps de concentration du IIIe Reich au cours de la guerre 1939-1945.

Elle est adoptée à l'unanimité par le Parlement et fait de ce dimanche une journée de célébration nationale

**La commune de Fouquières-lez-Béthune va s'associer à cette journée.
Une cérémonie est programmée
le dimanche 30 avril 2023 à 10h30 au monument aux morts.**



Le 8 mai 2023...votre rendez-vous avec l'histoire



Rappelez-vous...l'an dernier la cérémonie du 8 mai avait eu une dimension supplémentaire grâce à la présence de passionnés et de véhicules militaires d'époque. Vous avez été nombreux à nous demander de renouveler cette opération.

Voici donc le programme de la commémoration du 8 mai à Fouquières-lez-Béthune

Dès 10 heures, devant la mairie, rue Ovide Miont : exposition de véhicules militaires d'époque

10h45 : présentation officielle des véhicules militaires (commentaires pédagogiques) en présence de Madame le Maire et des élus

11h15 : mise en place du cortège et départ

11h30 : cérémonie officielle devant le monument aux morts anglais

11h45 : cérémonie officielle au monument aux morts français

A l'issue de la cérémonie, rendez-vous en mairie, rue Ovide Miont :

12h : Pot de la fraternité offert par la municipalité



Et si vous chantiez la Marseillaise ?

La municipalité souhaite encourager les adultes et enfants qui assistent aux cérémonies commémoratives au monument aux morts à chanter la Marseillaise.

Lors de la cérémonie du 8 mai, pour la première fois, la version de l'hymne national ne sera pas la version instrumentale mais la version chantée.

La Marseillaise

REFRAIN

Aux armes, citoyens !
Formez vos bataillons !
Marchons, marchons !
Qu'un sang impur...
Abreuve nos sillons !

COUPLETS

I

Allons ! Enfants de la Patrie !
Le jour de gloire est arrivé !
Contre nous de la tyrannie,
L'étendard sanglant est levé ! (Bis)
Entendez-vous dans les campagnes
Mugir ces féroces soldats ?
Ils viennent jusque dans vos bras
Égorger vos fils, vos compagnes

REFRAIN

II

Que veut cette horde d'esclaves,
De traîtres, de rois conjurés ?
Pour qui ces ignobles entraves,
Ces fers dès longtemps préparés ? (Bis)
Français ! Pour nous, ah ! Quel outrage !
Quels transports il doit exciter ;
C'est nous qu'on ose méditer
De rendre à l'antique esclavage !

REFRAIN

III

Quoi ! Des cohortes étrangères
Feraient la loi dans nos foyers !
Quoi ! Des phalanges mercenaires
Terrasseraient nos fiers guerriers ! (Bis)
Dieu ! Nos mains seraient enchaînées !
Nos fronts sous le joug se ploieraient !
De vils despotes deviendraient
Les maîtres de nos destinées !

REFRAIN

IV

Tremblez, tyrans et vous, perfides,
L'opprobre de tous les partis !
Tremblez ! Vos projets parricides
Vont enfin recevoir leur prix. (Bis)
Tout est soldat pour vous combattre.
S'ils tombent, nos jeunes héros,
La terre en produira de nouveaux
Contre vous tout prêt à se battre.

REFRAIN

V

Français, en guerriers magnanimes
Portons ou retenons nos coups !
Épargnons ces tristes victimes,
A regret, s'armant contre nous ! (Bis)
Mais ce despote sanguinaire !
Mais ces complices de Bouillé !
Tous ces tigres qui, sans pitié,
Déchirent le sein de leur mère !

REFRAIN

VI

Amour sacré de la Patrie
Conduis, soutiens nos bras vengeurs !
Liberté ! Liberté chérie,
Combats avec tes défenseurs ! (Bis)
Sous nos drapeaux que la Victoire
Accoure à tes mâles accents !
Que tes ennemis expirants
Voient ton triomphe et notre gloire !

REFRAIN

LE COIN DES FOUQUIÉROIS

Le coin des Fouquiérois, c'est une rubrique dans laquelle les habitants peuvent partager une lecture, une recette de cuisine ou d'autres activités.

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos idées à contact@fouquieres-lez-bethune.fr

Dans ce numéro, Christian Dutouquet partage sa visite de la maison des mineurs à Annezin.



Une idée de visite : La Maison du Mineur.

Une association de passionnés a aménagé à Annezin une ancienne maison de coron des années 1880 et l'a entièrement meublée pour reconstituer la vie d'une famille de mineurs autrefois.

Une cafetière qui mijote sur le poêle à charbon, la cuisine où sèche le linge à peine sorti de la lessiveuse, la machine à coudre pour réparer les vêtements, le landau servant à promener le dernier-né, des photographies illustrant le dur labeur des mineurs.... tout y est !

Au cours de la visite, vous partagerez un échange intéressant, authentique et émouvant avec le guide. Celui-ci nous a notamment appris qu'en 1883, Charles Alexandre d'Oresmieulx, Seigneur qui occupait le château de Fouquières, avait eu d'importants pouvoirs décisionnaires pour la commune d'Annezin.

La Maison du Mineur se situe 11, rue Duguesclin à Annezin.

La visite guidée d'1h30 environ a lieu le 1^{er} samedi du mois de 10 à 12h. (Tél. 03 21 56 77 74).



LA PHOTO INSOLITE



Vous les connaissez ? Non... et c'est bien normal.

Ces drôles de touristes anglais débarqueront à Fouquières le dimanche 3 septembre 2023 après midi pour vous faire découvrir l'histoire du village de manière surprenante.

Réservez la date dans vos agendas. Les modalités de participation à ce spectacle familial seront communiquées dès le mois de juin 2023. Un spectacle qui s'inscrit dans le cadre de la troisième édition du Mois du Patrimoine Fouquiérois.

Etat Civil

Janvier - Février - Mars 2023

Naissance : Augustine LE TACON ROUSSEL le 10 février

Décès : M. Ottavio MURRONI le 13 janvier
M. Félix MORLET le 08 février
Mme Chantal PATTE le 11 février



RÉGLEMENTATION

Département du Pas-de-Calais
Arrondissement de Béthune
Commune de Fouquières-lez-Béthune

ARRETE DU MAIRE N° 2023/09

Arrêté municipal prescrivant la lutte contre les aboiements de chiens

Le maire de la commune de Fouquières lez Béthune,
Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L2212-2 ;
Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L1311-1 et L1311-2 et R1334-30 et suivants ;
Vu le Code Pénal et notamment ses articles R.610-5 et R.623-2 ;
Vu la loi n°90-1067 du 28 novembre 1990 relative à la fonction publique territoriale et portant modification de certains articles du code des communes ;
Vu l'arrêté préfectoral concernant les nuisances sonores du 27 décembre 2007 ;
Considérant que les bruits excessifs et abusifs, par leur durée, leur répétition ou leur intensité sont de nature à porter atteinte, à la santé de l'homme, à la tranquillité publique, à l'environnement et à la qualité de vie ;
Considérant que, faute pour chacun de prendre les précautions nécessaires pour éviter les bruits excessifs qui pourraient nuire à l'intérêt de la collectivité, il appartient au Maire et aux services de police d'assurer la tranquillité publique par des mesures spécifiques ;

ARRETE

Article 1 - Les propriétaires, gardiens ou détenteurs d'animaux à quelque titre que ce soit, sont tenus, de jour comme de nuit, de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage.

Il est interdit en particulier :

- de jour comme de nuit de laisser un chien dans un enclos sans que son gardien ne puisse à tout moment faire cesser ses aboiements prolongés ou répétés ;
- de jour comme de nuit de tenir enfermé à l'intérieur d'un appartement ou dans une maison d'habitation un chien dont le comportement trouble la tranquillité publique.

Article 2 - Il est interdit d'introduire, dans tous les lieux publics où ils sont tolérés, des chiens dont les aboiements sont susceptibles de troubler le repos ou le détente des personnes.

Article 3 - Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux qui seront transmis aux tribunaux compétents.

Article 4 - La secrétaire de mairie, le commissaire de police, et tous agents de la force publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché et publié dans les conditions habituelles.

Fait à Fouquières-lez-Béthune, le 28 février 2023

Le Maire,
Sophie DUBY



Note: La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille qui devra, sous peine de forclusion, être enregistré au greffe de cette juridiction dans le délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification.

La mairie a reçu différents signalements concernant les bruits de voisinage à différents points de la commune et notamment les aboiements répétés de chiens qui troublent la tranquillité du voisinage.

Un arrêté dédié a été signé par Madame le Maire afin de mettre fin à ces nuisances sonores.

INFOS UTILES

- Collecte des déchets ménagers

Les ordures ménagères, le mercredi matin (bac gris)

Les déchets recyclables, le mercredi après-midi semaines impaires (bacs jaunes)

Le verre, à déposer dans les containers prévus à cet effet

Les déchets verts : le lundi matin dans le village et le jeudi après-midi au Prieuré fleuri. Le ramassage débutera le 10 avril pour se terminer le 13 novembre 2023.

Les services de la CABBALR demandent que tous les containers soient rentrés après le passage des éboueurs.

Nous vous demandons également de ne pas les sortir trop à l'avance. Merci.

- Passage Balayeuse

Jeudi 23 mars 2023 - Mardi 18 avril 2023

Mercredi 17 mai 2023 - Lundi 19 juin 2023

Il est demandé aux riverains de bien vouloir, dans la mesure du possible, dégager l'accès aux caniveaux (stationnement de véhicules).

- Le recensement militaire

A compter du jour de leurs 16 ans, les jeunes gens et jeunes filles doivent se présenter en Mairie afin de procéder au recensement militaire.

Cette démarche est un devoir civique OBLIGATOIRE et il appartient à chacun de l'effectuer dans un délai d'un mois à compter du jour anniversaire.

A cette occasion, une attestation de recensement sera remise à l'intéressé(e) et celle-ci sera exigée pour toute présentation aux examens d'Etat (CAP – BAC Pro – BAC – Permis de conduire etc...) Se munir du livret de famille et de la carte d'identité.

- Location de la salle G. Emerton

Nous rappelons aux habitants que notre salle polyvalente est à louer pour les week-ends ; voici les tarifs pour les Fouquiérois ainsi que pour les personnes extérieures à la commune :

Fouquières : été : 400 € le week-end - hiver : 500 € le week-end

Extérieurs : été : 650 € le week-end - hiver : 750 € le week-end

La location comprend de la vaisselle, des tables et des chaises pour 100 personnes.

Il est également possible de louer du matériel :

Table ronde : 10 €

Mange-debout avec housse : 7 €

Ecran de vidéo-projecteur : 50 €

Il vous sera demandé de fournir une attestation d'assurance ainsi qu'un chèque de caution de 500 €

ÉCOLE - INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2023

Les inscriptions au groupe scolaire Yves Duteil auront lieu du 24 avril au 5 mai en mairie. Le dossier d'inscription sera disponible en mairie à partir du 1^{er} avril 2023. Ne sont concernés que les enfants non scolarisés actuellement.